



# ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

## véhicules électriques

Question au Gouvernement n° 19

### Texte de la question

#### AVENIR DE L'INDUSTRIE AUTOMOBILE

M. le président. La parole est à M. Éric Alauzet, pour le groupe écologiste.

M. Éric Alauzet. Ma question s'adresse au ministre de l'industrie. Il n'est pas nécessaire d'insister sur la catastrophe économique et sociale que constitue le projet de licenciements annoncé par le groupe Peugeot : 8 000 emplois à Aulnay, à Rennes et à Sochaux, 24 000 emplois menacés chez les sous-traitants.

La brutalité de ces annonces exige une réponse énergique des pouvoirs publics pour éviter l'effondrement de la filière automobile française. Il faut prendre acte de l'échec des visions de court terme comme des divers plans de relance et autres primes à la casse aux effets éphémères, voire pervers.

La crise n'a pas été anticipée par les constructeurs. Pire, PSA a continué à parier sur le seul diesel, pourtant réputé pour son risque sanitaire (*Rires et exclamations sur quelques bancs du groupe UMP*). Pendant ce temps, les dirigeants qui se sont succédé continuaient à donner des leçons et à recevoir diverses gratifications.

Les salariés de cette industrie, menacés par dizaines de milliers, ne doivent pas être victimes de cette myopie. Il est indispensable d'évoluer vers un produit du XXI<sup>e</sup> siècle, lutter contre l'obsolescence programmée pour des véhicules plus robustes, sobres et de petite taille comme la voiture de 600 kg, à encombrement minimal, qui permettra la réduction des embouteillages et des difficultés de stationnement, pour un coût d'achat et d'usage moins élevé (*Rires et exclamations sur les bancs du groupe UMP*).

M. Alain Marty. Tout le monde à vélo !

M. Éric Alauzet. Cela ne suffira pas. La diversification s'impose, notamment dans le domaine des énergies renouvelables où les compétences de l'industrie automobile pourraient être avantageusement mises à profit.

Ma question est la suivante, monsieur le ministre : quels dispositifs, quels moyens pourrez-vous mettre en oeuvre pour qu'enfin la conversion de l'industrie automobile voie le jour et que nous cessions d'accumuler du retard sur d'autres pays plus réalistes et plus conscients des enjeux ? Les écologistes seront à vos côtés pour cela. (*Applaudissements sur les bancs du groupe écologiste.*)

M. le président. La parole est à M. le ministre du redressement productif.

M. Arnaud Montebourg, *ministre du redressement productif*. Monsieur le député Éric Alauzet, le Gouvernement partage la réticence que vous exprimez au sujet de la prime à la casse et souhaite tirer les leçons d'un programme qui, en fin de compte, nous a menés à la situation dans laquelle nous nous trouvons (*Exclamations sur quelques bancs du groupe UMP*). La prime à la casse, cela revient à financer avec de l'argent qu'on n'a pas l'achat de véhicules qu'on ne produit pas, ou de moins en moins, sur le territoire national.

M. Marcel Rogemont. La casse, c'est pour l'industrie !

M. Arnaud Montebourg, *ministre*. Notre choix est donc, avec le plan automobile commandé par M. le Premier ministre et par le Président de la République, de nous tourner vers l'avenir, c'est-à-dire vers l'ensemble des productions innovantes dans lesquelles la France a beaucoup d'avance.

M. Patrice Verchère. Les centrales nucléaires, par exemple !

M. Arnaud Montebourg, *ministre*. Nous pourrions parler positivement de notre pays, notamment sur ce sujet : nous détenons des avantages compétitifs et comparatifs dans le domaine de l'hybride, de l'hybride rechargeable et des véhicules électriques, puisque nos deux grands constructeurs, Renault et Peugeot, ont pris la décision, avec l'aide du grand emprunt et du programme d'investissement d'avenir, d'investir massivement dans cette

nouvelle génération de véhicules.

Nous allons donc engager les Français à imaginer d'autres modes de transport, un autre mode de vie avec des voitures qui, je le rappelle, ne sont plus désormais des véhicules du futur mais bien des véhicules pour maintenant. Renault annoncera, à la rentrée, c'est-à-dire à peu près au mois d'octobre, la Zoé électrique.

M. Patrice Verchère. Rechargée avec de l'électricité nucléaire !

M. Arnaud Montebourg, *ministre*. Le plan de la filière automobile s'engagera à pousser et porter nos constructeurs vers ces véhicules qui vont, c'est vrai, changer la vie quotidienne de nos concitoyens.

C'est une chance pour notre pays et un atout pour l'avenir industriel de la France : mobilisation générale autour de ces nouveaux véhicules et de nos constructeurs ! (*Applaudissements sur plusieurs bancs des groupes SRC et écologiste*).

## Données clés

**Auteur :** [M. Éric Alauzet](#)

**Circonscription :** Doubs (2<sup>e</sup> circonscription) - Socialiste, écologiste et républicain

**Type de question :** Question au Gouvernement

**Numéro de la question :** 19

**Rubrique :** Automobiles et cycles

**Ministère interrogé :** Redressement productif

**Ministère attributaire :** Redressement productif

## Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [18 juillet 2012](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [18 juillet 2012](#)